

LES RENCONTRES DÉBAT DE L'ACADÉMIE DES TECHNOLOGIES

La Recherche
L'ACTUALITÉ DES SCIENCES

ACADÉMIE DES TECHNOLOGIES
POUR UN PROGRÈS RAISONNÉ, CHOISI ET PARTAGÉ

COMMUNIQUÉ



Les défis de la médecine ambulatoire

Alors que le Président de la République lance la réforme de l'hôpital à la suite du rapport Larcher, *La Recherche* et l'Académie des technologies ont organisé le 10 avril un débat à l'occasion de la sortie du rapport sur la médecine ambulatoire. Au sein de ce nouveau dispositif de santé qui intègre l'échange d'informations et l'ingénierie dans chacune de ses composantes, l'hôpital devient un intervenant parmi d'autres dans la ronde des acteurs autour du noyau dur: le médecin traitant, le patient et ses proches. Un pari audacieux.

Pour valoriser un rapport dérangeant sur un thème épineux, l'Académie des technologies a tenu sa première conférence-débat, organisée avec le mensuel *La Recherche*. Comment optimiser la gestion des soins, dans une société où l'efficacité de la médecine a transformé nombre de maladies fatales en maladies chroniques – 60% des dépenses de santé concernent aujourd'hui des maladies de longue durée – et où l'accumulation des pathologies chez les personnes âgées déstabilise un système de santé fondé sur la spécialisation des filières ?

On sait aujourd'hui que le diabète, certains cancers, la mucoviscidose, l'insuffisance respiratoire ou rénale, peuvent être traités à domicile, avec souvent un réel succès. Le pari de la médecine ambulatoire est de maintenir le patient dans son cadre de vie, tout en le faisant bénéficier des technologies les plus modernes. Subordonnée aux progrès des équipements, elle l'est aussi à la disponibilité de l'entourage du patient.

Cette forme de prise en charge suppose donc de résoudre des problèmes d'ordre technique, éducationnel, social, financier, juridique... «C'est un véritable changement de paradigme», admettent les deux auteurs du rapport, Francis Lévi, oncologue chrono thérapeute à l'Hôpital Paul-Brousse, directeur de recherche au CNRS, et Christian Saguez, Professeur à l'École centrale et directeur du laboratoire de mathématiques appliquées aux systèmes. Le premier préside la Commission santé de l'Académie et a accompagné le passage délicat des protocoles de chimiothérapie de l'hôpital de jour au domicile du patient. Le second préside la Commission des technologies de l'information et de la communication; il rappelle leur rôle essentiel dans toute activité de service. Le dossier médical partagé n'est que la partie émergée de l'iceberg. Mais en donnant au médecin référent la lourde charge de chef d'orchestre, ce carnet numérique tend à révolutionner la mission du généraliste, désormais un spécialiste à part entière...

Reste pour les industriels de l'ingénierie à s'assurer du retour sur investissement. Car si la «santé» génère 11% du PIB, et si la médecine ambulatoire crée des milliers d'emplois, son développement est conditionné à une prise en charge publique (allocation personnalisée d'autonomie...) et à la responsabilisation de tous ses acteurs.

Une expérimentation pilote à échelle régionale est à l'étude.

L'Académie des technologies

C'est la benjamine des grandes Académies françaises. La loi du 18 avril 2006 lui a donné un statut définitif qu'elle attendait depuis 2001. Logée auprès du Palais de la découverte, elle se veut l'intermédiaire entre les décideurs et l'opinion publique pour promouvoir un progrès technologique au service de l'homme. Ses atouts: un recrutement largement ouvert (230 membres scientifiques, ingénieurs, entrepreneurs mais aussi architectes, médecins, philosophes du risque...), et des collaborations étroites avec de multiples partenaires: régions, autres Académies en Europe et dans le monde (en Chine, notamment). Parmi ses priorités: revaloriser l'enseignement professionnel et technologique.

www.academie-technologies.fr

D.R.